

Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Neufchâtel-Hardelot



Classement préconisé

Zone d'Intervention Globale ZIG

Portion de plage devant la digue uniquement

Plage de sable devant arrière-plage artificialisée

Méthode

COLLECTE PRÉFÉRENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE

Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.

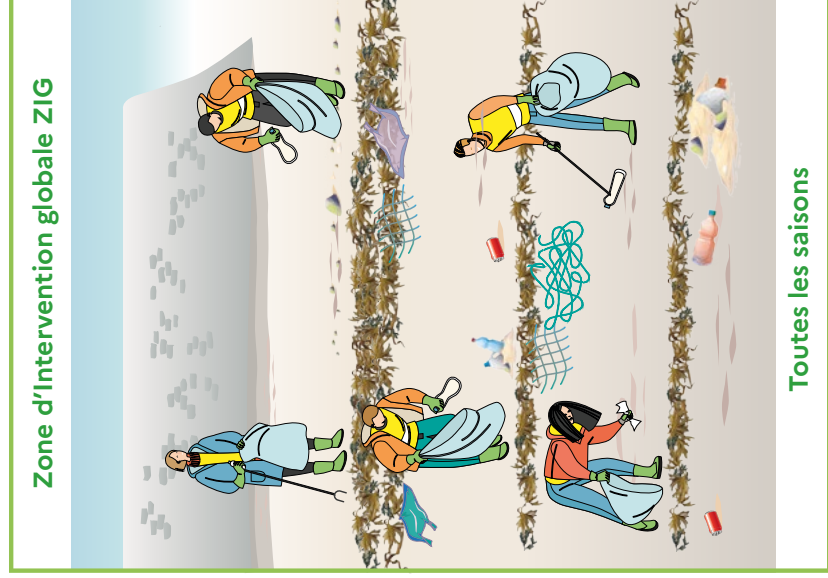
Fréquence de passage

ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE

Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver
Ponctuel	Hebdomadaire	Deux à trois fois par semaine					Ponctuel	Ponctuel

Autres informations

Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.



Zone d'Intervention Sélective ZIS

Littoral de la commune de Neufchâtel-Hardelot

Plage de sable avec dunes en arrière-plage y compris de part et d'autres de la digue. Continuum plage-dune à préserver. Forts enjeux environnementaux.

COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE

Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage. Le nettoyage mécanique est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.

ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE

Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver
1 passage après marées équinoxes	Ponctuel	En fonction des besoins					Ponctuel	

Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.

